



DATE DE PUBLICATION : 26 août 2026

Le directeur départemental du Calvados

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Éric VILLENEUVE, Directeur régional de Normandie, à M. Didier COLLET, Directeur départemental du Calvados à la succursale de Caen, le 27 juillet 2026 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier COLLET, Directeur départemental à la succursale de Caen et de M. Eric VOITURET, Adjoint au Directeur départemental à la succursale de Caen, délégation est donnée à Mme Christèle PACREAU, Correspondante Locale de Sécurité - Responsable 3 C – Moyens Généraux à la succursale de Caen, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, à l'exercice des activités de Correspondante Locale de Sécurité – Moyen Généraux..

Fait à Caen, le 27 juillet 2026

Didier COLLET